

Le dépistage prénatal

Un passeport pour la sérénité...

Etre enceinte :
un signe de bonne santé!

Dans notre pays, l'immense majorité des enfants viennent au monde en bonne santé. Le suivi médical qui accompagne la grossesse vise à vous offrir ainsi qu'à votre bébé les meilleures conditions possibles pour que cela se passe bien. Ces contacts avec votre médecin sont aussi de bonnes occasions de répondre à vos questions. Si votre état de santé général est bon et que vous ne présentez pas de facteurs de risque particulier, il y a toutes les chances que rien ne vienne troubler votre sérénité. Durant ces neuf mois d'attente, gardez donc à l'esprit qu'être enceinte est un signe de bonne santé, et certainement pas une maladie.

Le mythe de l'enfant parfait

Des exceptions à cette heureuse règle peuvent néanmoins survenir. Des "incidents de parcours" peuvent se produire. C'est là où interviennent le dépistage prénatal et une surveillance accrue de la grossesse.

En effet, en matière de procréation, la certitude d'un enfant en bonne santé n'existe pas. Le risque zéro et l'enfant parfait restent des mythes, même si les dernières évolutions de la génétique s'attachent à les rendre possibles. Donner naissance à un enfant continue à comporter un caractère aléatoire qu'on ne peut écarter tout à fait.



MUTUALITÉ
CHRÉTIENNE

La solidarité, c'est ma sécurité

Certains risques peuvent être évités ou traités

Vous pouvez agir directement sur la santé de votre bébé en adoptant des comportements bénéfiques pour son développement. Votre rôle dans la prévention comprend : une alimentation saine et équilibrée, ne pas fumer ni boire d'alcool, éviter les médicaments (ou vous limiter strictement aux médicaments que votre médecin recommande pendant votre grossesse), vous protéger des maladies sexuellement transmissibles, prendre les vitamines recommandées par votre médecin, ...

Par ailleurs, certaines technologies médicales permettent d'intervenir (parfois déjà dans le ventre de la mère, avant la naissance) lorsqu'une malformation se présente. Certains médicaments sont disponibles pour traiter efficacement des infections qui surviennent pendant la grossesse. Si vous avez des craintes par rapport à un élément particulier qui pourrait compliquer votre grossesse (maladie chronique, âge avancé, antécédents familiaux), parlez-en à votre médecin qui pourra accorder un suivi particulièrement attentif à votre bébé.

Quoi qu'il en soit, ne restez pas seule avec vos questions et vos doutes : parlez-en à votre médecin, votre partenaire, aux personnes en qui vous avez confiance.

Le dépistage prénatal

Le dépistage prénatal permet d'identifier le petit nombre de grossesses au cours desquelles un problème risque de se poser. Il se fait surtout à l'aide de deux types d'examen, ne présentant aucun danger pour la mère ou le bébé : la prise de sang et l'échographie.

Il est toujours utile et nécessaire de dépister le plus vite possible les problèmes pour lesquels il existe des mesures ou des traitements efficaces. Il est notamment vivement conseillé de dépister les infections suivantes : hépatite B, syphilis, sida, rubéole, toxoplasmose.

Nous recommandons également de consulter votre médecin avant d'être enceinte, environ trois mois avant l'arrêt de tout moyen contraceptif. Et ce afin qu'il adopte certaines mesures de prévention simples et efficaces (vaccins, prescription de vitamines et d'acide folique, bilan de santé général, vérification des maladies que vous avez déjà eues ou pas eues...). Demandez gratuitement notre dépliant d'information à ce sujet.

C'est grave, docteur ?

Il peut toutefois arriver que les anomalies dépistées ne soient pas curables. C'est le cas de la trisomie 21 (une anomalie chromosomique générant un handicap mental et des complications physiques) et de l'infection à cytomégalovirus (une infection pouvant causer des dommages physiques plus ou moins importants, voire un retard mental). Comme il n'existe pas de traitement pour ces maladies, l'annonce d'un résultat positif est particulièrement angoissante pour les parents.



Les limites du dépistage prénatal

Or, les tests de dépistage ont des limites techniques qui impliquent qu'un résultat, même positif, n'est pas toujours fiable. Des examens plus approfondis (amniocentèse) sont donc nécessaires pour préciser l'état de l'enfant.

Sachez d'abord que seulement 5% des tests donnent un résultat positif. Et ce n'est même pas une raison pour s'alarmer.

En effet, dans 95% des cas positifs, le test s'est trompé et les parents peuvent être rassurés. Une anxiété aura donc été supportée inutilement.

Dans les 5% restants, l'enfant est atteint de la maladie. L'état de santé du bébé n'est cependant pas toujours connu avec précision : une infection n'a pas nécessairement de conséquences graves pour la santé de l'enfant. Cette situation place parfois les parents face à une grande incertitude quant à l'état de santé réel de leur enfant.

Qu'en pensez-vous ?

Maladies incurables : tester ou ne pas tester ? Votre choix !

Souhaitez-vous vous informer davantage sur la portée et les limites de ces tests ? Procurez-vous gratuitement nos fiches présentant quelques points de repère et pistes de réflexion. Elles peuvent vous aider à faire le choix qui VOUS convient le mieux (tester ou ne pas tester ?), en connaissance de cause et en dialogue avec votre médecin.

Vous êtes confrontée à un résultat positif pour une maladie incurable ?

Procurez-vous gratuitement nos fiches rassemblant les éléments les plus connus sur ces maladies.

Elles peuvent vous servir de base pour enrichir votre dialogue avec votre médecin, et vous renseigner des adresses de contact utiles.

Vous pouvez obtenir ces fiches au 02 246 44 72.

Le bon calendrier du suivi médical

Votre médecin dispose de différents moyens pour rechercher une éventuelle anomalie. Parmi ceux-ci, l'échographie constitue probablement la technique de surveillance la plus courante. Mais son utilisation reste un art ! L'image qu'elle vous donne de votre bébé ne peut pas être lue et analysée avec la même précision à toutes les périodes de la grossesse. Sa portée sera donc d'autant plus grande que vous respectez le calendrier des visites médicales :

Période de la grossesse Principaux objectifs de l'échographie

12 – 14 S.A.*	dépister les anomalies chromosomiques
	dater précisément le début de votre grossesse
	déterminer le nombre de foetus présents
22 – 24 S.A.*	dresser le bilan morphologique du bébé
	dépister à nouveau les anomalies chromosomiques
32 – 34 S.A.*	examiner la croissance du bébé
	examiner le bon fonctionnement du placenta
	détecter les anomalies de la face

*S.A. : semaines d'aménorrhée (nombre de semaines depuis la date de vos dernières règles)

Vous augmenterez ainsi vos chances de bénéficier du meilleur suivi médical possible.

Dépliant réalisé en collaboration avec la Cellule Responsabilité financière

Avec le soutien scientifique du Groupement des gynécologues obstétriciens de langue française de Belgique

Infor Santé/Alliance nationale des mutualités chrétiennes
Chaussée de Haecht 579 boîte postale 40, 1031 Bruxelles
Courriel: infor.sante@mc.be. Site internet: www.mc.be
Tél.: 0800-10987

Editeur responsable: Edouard Descampe,
Chaussée de Haecht 579 boîte postale 40, 1031 Bruxelles - mai 2002